

Pierre GENEVIER
18 Rue des Canadiens, Appt. 227
86000 Poitiers
Tel. : 09 80 73 50 18 ; Mob. : 07 82 85 41 63 ; Courriel : pierre.genevier@laposte.net.

Poitiers, le 17 mai 2019

Mme Nicole Belloubet
Ministre de la Justice
13 Place Vendôme
75042 PARIS CEDEX 01

Objet : Ma demande d'*enquête administrative* par l'IGJ du 30-3-19 ([PJ no 1](#)) ; et *clarification* (pour la CI et la CC) de cette demande d'enquête. [version PDF à : <http://www.pierreenevier.eu/npdf2/let-belloubet-de-enq-admi-17-5-19.pdf>].

Chère Madame Belloubet,

1. Suite à ma demande d'enquête administrative par l'IGJ du 30-3-19 ([PJ no 1](#)), je me permets de vous écrire à nouveau car il semble que **la partie** de ma lettre du 30-3-19, qui vous demandez d'ordonner une enquête administrative par l'IGJ, a été **mal comprise** par la Chambre de l'instruction (CI) qui a refusé d'octroyer le renvoi de mon audience du 7-5-19 pour permettre (1) à vos collègues de l'IGJ de faire cette enquête, et (2) à M. Forst (a) de demander au gouvernement de répondre à mes accusations liés à l'AJ et aux persécutions dont je pense être victime, (b) d'analyser la réponse du gouvernement français, et (c) de déterminer si mes accusations sont sérieuses.

2. Dans son arrêt du 7-5-19 envoyé le 14-5-19, la Chambre de l'instruction mentionne la lettre du 30-3-19 que j'ai présentée pour justifier le renvoi de l'audience du 7-5-19, mais elle ne fait pas état (1) de *la demande d'enquête administrative* par l'IGJ que ma lettre contenait, et (2) de ma plainte présentée à M. Forst de l'ONU, alors que **ce sont précisément** ces deux *éléments* (demande et plainte) qui justifiaient le renvoi pour *vous* permettre (à vous et à M. Forst) de donner **des réponses précises** sur mes différentes accusations avant d'aller plus loin dans le jugement de la procédure d'appel et de la procédure de QPC.

3. **Vos réponses** à mes accusations contre l'AJ et contre les juridictions suprêmes qui ont, selon moi, fraudé pour maintenir l'AJ (et les OMAs) malhonnête (s), **étaient et auraient dû être** (à mon avis) **importantes** pour la CI si elle voulait **juger honnêtement** la procédure d'appel de l'ordonnance de non lieu (et la QPC sur l'AJ), mais, visiblement, elle ne pense pas comme cela ; et elle ne pense pas non plus que j'ai pu être victime de persécutions (!) dans ma procédure pénale (PACPC contre le CA ...) parce que je dénonçais (ce que je pense être) la malhonnêteté de l'AJ [c'est une faute grave et injuste accompagnée d'autres mensonges, malheureusement.].

4. Je renouvelle donc ma demande d'*enquête administrative* par l'IGJ (1) sur ma procédure de PACPC contre le CA (... , ente autres défendeurs) débutée le 13-1-12, et sur la base des accusations portées dans mes lettres du 30-3-19 ([PJ no 1](#)) et du 5-2-19 ([PJ no 2](#)) ; et (2) sur ma procédure contre Pole Emploi devant le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel en 2015 qui a entraîné (ce que je pense être) (a) **le refus frauduleux** de juger **le fond** ma QPC sur l'AJ, (b) le vol de dizaines (voire centaines) de milliers de pauvres d'*une compensation rétroactive* pour le préjudice que l'AJ leur a causé depuis 1991, et (c) le maintien de l'AJ malhonnête [[PJ no 2](#) , je regrette aussi de vous demander d'ajouter à votre enquête le comportement malhonnête (i) de l'avocat général dans la procédure d'appel du non-lieu et de QPC, et (ii) de la CI dans la procédure de QPC et de renvoi.].

5. Je vous serais reconnaissant de me confirmer **par écrit** que vous avez ordonné cette enquête administrative, et **si possible** (dans votre lettre) d'encourager la CI de Poitiers et la CC (devant qui je forme un pourvoi pour obtenir la suspension de la procédure, entre autres) à suspendre la procédure **pendant votre enquête** administrative et celle de l'ONU ; et je vous prie d'agréer, Chère Madame Belloubet, mes salutations distinguées.

Pierre Genevier

Signature du plaignant

Liens internet uniquement. Si vous avez besoin d'autres documents, merci de le dire, et je les enverrai par courriel.
PJ no 1 : Lettre du 30-3-19 à Mme Belloubet et à M. Forst, entre autres, [<http://www.pierreenevier.eu/npdf2/let-pres-parl-bachelet-30-3-19.pdf>].
PJ no 2 : Lettre du 5-2-19 aux députés et sénateurs, [<http://www.pierreenevier.eu/npdf2/let-parl-AJ-PNF-2-5-2-19.pdf>].